



On me verbalise sur un véhicule voler !!!

Par **Cheik cado**, le **06/02/2008** à **19:52**

Bonjour,

j'aimerais avoir votre avis sur la situation qui m'arrive.

Je n'ai plus le permis suite à une perte de point et je possède un véhicule dans ma propriété privée qui n'est pas assurée vu que je ne l'utilise pas.

Je l'ai sortie pour la mettre sur la voie publique (devant ma maison) pour faire du rangement dans mon garage et le coup du sort à fait qu'on me le vole.

Je vais donc de ce pas porter plainte au commissariat relatant les faits comme ils se sont passés réellement.

Et la on me dit qu'il faut obligatoirement me verbaliser car mon véhicule que l'on m'a volé se trouvait sur la voie publique non assuré !! et que je recevrai donc une amende qui doit être dans les 500 euros environ !!!

J'ai beaucoup de mal à avaler la pilule, je compte faire opposition mais que dire ?

Si quelqu'un si peut m'éclairer sur cette situation

Merci d'avance à tous ceux qui me répondront